



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Rentrée 2019 dans les écoles : le tour de passe-passe du ministre !

Le ministre Blanquer a rendu publique la dotation en postes pour les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée 2019 lors du CTM du 19 décembre 2018.

Derrière l'annonce de création de 2325 EPT...

Le ministre vante largement la priorité au primaire pour justifier les 2650 suppressions de postes dans les collèges et les lycées et 400 chez les administratifs, la réalité est toute autre. L'annonce de la création de 2325 postes dans le primaire pour la rentrée 2019 ne règle rien, bien au contraire. Il reste sourd à la colère qui gronde dans les écoles, comme dans tout le pays, pour respecter les 50 000 suppressions de postes dans la Fonction publique voulue par Macron.

... la réalité est toute autre :

- **13 académies n'ont aucune création de poste**, soit 49 départements c'est à dire la moitié du territoire national devront faire sans aucun moyens supplémentaires alors que les effectifs explosent, que les remplaçants manquent, que les RASED ont disparu et que l'inclusion scolaire désorganise les classes. La Martinique, la Guadeloupe... n'auront pas un seul poste supplémentaire.

Au 2 325 ETP annoncés il faut, en réalité, retirer :

- **150 postes réservés** pour « la stratégie nationale pour l'autisme » dont on ne sait pas comment ils seront utilisés.
- **4000 postes pour le dédoublement** des classes de CE1 en REP et l'achèvement du dédoublement des classes de CE1 en REP+
- **Et combien de postes** pour la scolarisation obligatoire à 3 ans (26 000 élèves supplémentaires) ?

En réalité il manque donc plus de 2 000 postes de PE ne serait-ce que pour maintenir l'existant déjà très nettement insuffisant. Ces 2 000 postes seront récupérés sur les postes classe, les postes de remplaçants... La réalité c'est donc la fermeture programmée de milliers de classes et d'écoles entières en milieu rural, mais aussi en ville notamment en maternelle et des fusions d'écoles pour supprimer des postes de directeurs et d'adjoints alors que les PE sont déjà à la limite de la rupture.

Partout les effectifs vont exploser. Cette situation ne permettra ni d'améliorer les effectifs par classe dans les 90 000 classes dont l'effectif dépasse 25 élèves et en particulier dans les 7 700 qui ont plus de 30 élèves, ni de créer les postes de remplaçant qui vont continuer à manquer créant des sureffectifs de fait dans les classes, épuisant les collègues.

Les directeurs n'auront ni décharge supplémentaire ni aide administrative pour faire face à leurs tâches sans cesse grandissantes.

Le ministre anticipe son projet de statut de directeur et d'EPEP

Avec cette saignée le ministre prépare son projet de loi de statut de directeur supérieur hiérarchique et de « réorganisation administrative de l'école » dont l'objectif avéré est de réduire le nombre d'écoles de 45 000 à 18 000.

L'embauche de milliers de contractuels va s'accélérer

Alors qu'en deux ans le nombre de contractuels est passé de 300 à plus de 4000, une telle situation va accentuer le recrutement de contractuels au détriment de postes de fonctionnaires dans la logique de CAP 2022 qui entend généraliser le contrat contre le statut.

Le ministre doit ouvrir largement la Liste Complémentaire du CRPE

Pour mettre fin à cette catastrophe une décision s'impose : le ministre doit abonder immédiatement la Liste complémentaire du CRPE conformément à l'article 3 de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983. Toutes les demandes d'ouvertures ou de non-fermeture doivent être satisfaites, les brigades de remplacement doivent être reconstituées, les RASED restaurés...

- ▶ **Création des postes nécessaires — ouverture immédiate de la Liste complémentaire**
- ▶ **Non au recours aux contractuels**
- ▶ **maintien et renouvellement de tous les contrats aidés — leur transformation en emplois statutaires de la Fonction publique**

Le SNUDI-FO invite les PE, les AESH à se réunir pour adopter leurs revendications et à prendre toutes les initiatives pour les faire valoir, y compris par la grève.

Montreuil, le 9 janvier 2019

6, rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX Tél : 01 56 93 22 66 Fax : 01 56 93 22 67

Email : snudi@fo-fnefcp.fr

Site internet : <http://fo-snudi.fr>